



## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2022

### PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-deux, le 12 juillet, à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ, Maire.

#### **ETAIENT PRESENTS**

Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ - Madame Claudine COTTRANT - Monsieur Dimitri COQUART - Madame Nicole MINET - Monsieur Christophe HUART - Madame Nathalie DESENNE - Madame Lydie GARNIER - Monsieur Pascal GODAT - Madame Eliane BONTE - Madame Marjorie PILLOT - Monsieur Claude PETITBON - Monsieur Ludovic MEGUEULE - Madame Nathalie MEYER - Monsieur Franco GOSSELIN - Monsieur Nicolas TOULEMONDE - Madame Joëlle PENNEQUIN

Formant la majorité des membres en exercice.

#### Étaient absents :

Monsieur Franck DUBRUQUE - Madame Cathy BOURGUIGNON - Monsieur Hubert ROUSSEL - Monsieur Michel VANHERSECKE - Madame Juliette ROMAN - Monsieur Benoit COULON - Madame Catherine BAUDOUX - Madame Peggy LAMERAND - Madame Marion D'HAENE - Monsieur Arnaud FREMONT - Madame Chen Chon NGUYEN - Monsieur Sébastien MINGUET - Madame Sophie BARGEL

*Le nombre de présents est de 16, le nombre de votants est de 21 dont 5 procurations*

- Madame BAUDOUX procuration à Madame MINET
- Monsieur FREMONT procuration à Monsieur COQUART
- Madame NGUYEN procuration à Monsieur GODAT
- Monsieur MINGUET procuration à Madame COTTRANT
- Madame BARGEL procuration à Madame BONTE

#### **1) Appel des membres**

#### **2) Lecture de l'ordre du jour**

#### **3) Élection du Secrétaire de séance**

Madame Claudine COTTRANT est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

#### **4) Procès-verbal de la séance du 29 juin 2022**

Le Procès-verbal de la séance du 29 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

#### **5) Ecoles**

##### **5-1 Dénomination de la nouvelle école élémentaire**

Les travaux de construction de l'école élémentaire rue Henri Ghesquière ont été réceptionnés le 23 juin, et la commission de sécurité a donné un avis favorable le 29 juin. Les locaux pourront être utilisés dès la rentrée de septembre 2022, avec l'ouverture de 8 classes, du CP au CM2.

Il y a lieu de dénommer officiellement cette école avant le début de l'année scolaire 2022/2023.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de lui donner le nom de Thomas PESQUET.

Le conseil municipal, par 20 voix pour et une voix contre (Madame MEYER), décide de nommer ce nouvel établissement scolaire :

Ecole Thomas PESQUET.

### **5-2 Dénomination du nouveau groupe scolaire**

Suite à l'ouverture de la nouvelle école élémentaire rue Henri Ghesquière, et conformément à la délibération du 20 octobre 2021, une nouvelle carte scolaire sera mise en place dès septembre 2022. Les enfants du quartier de la Motte seront accueillis au sein d'un nouvel établissement en cours de construction. Les travaux n'étant pas encore achevés, les 9 classes, de la toute petite section de maternelle au CM2, seront accueillis dans les locaux provisoires de l'école Pasteur.

Il y a lieu de dénommer officiellement le futur groupe scolaire avant le début de l'année scolaire 2022/2023.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de lui donner le nom de Florence ARTHAUD.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer ce nouvel établissement scolaire :  
Groupe scolaire Florence ARTHAUD.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

La secrétaire de séance,



Claudine COTTRANT